

# La lutte contre les campagnols terrestres en Lozère.



*Quels sont les moyens mis en place par la Chambre d'Agriculture pour lutter contre la pullulation des campagnols ?*

## Un contrat d'engagement quinquennal de lutte

d'un coût restant à charge de l'exploitant de 110 € TTC par an sur une durée de 5 ans soit 550 € TTC.

- Grâce à ce dispositif, plusieurs actions de lutte directe et indirecte sont prises en charge (achat de piège, appâts secs, gaz PH3, travail du sol...).

**S'engager  
pour récolter  
sans rats  
taupiers!**

### Objectifs:



- ✓ Faire une lutte précoce et collective.
- ✓ Déployer le contrat de lutte sur le département de la Lozère.

### Les +

- Les formations " Obtenir le Certiphyto " et "Utilisation du PH3 pour la lutte contre les taupes « sont organisées par la Chambre d'Agriculture.
- De nombreuses réunions et démonstrations pour l'utilisation du RATRON GW seront mises en place sur l'ensemble du département en partenariat avec les CUMA de Lozère.

Pour plus d'information , contactez la Chambre d'Agriculture de Saint-Chély-d'Apcher au 04-66-32-12-52



 Eleveurs lozériens

 Département de la Lozère

Responsable professionnel : Patrice Boulet

Techniciens : Gabin Sézille et Marie Amélie Bros

